



NOUS EMBAUCHONS !

1 INFIRMIÈRE/ER

QUI NOUS SOMMES

L'école primaire Amikobi se situe dans la communauté Anishnabe (algonquine) de Lac Simon. Bâtie en 1999, elle compte environ 400 élèves et 80 employés. L'école Amikobi est fière de travailler selon les principes des communautés d'apprentissage professionnelles. Elle favorise le travail d'équipe à travers des équipes collaboratives, des rencontres mensuelles des professionnels et un accompagnement de la part de la direction. Dotée d'une salle Snoezelen, d'une cuisine entièrement équipée ainsi que de 3 gymnases, l'école Amikobi tend à mettre en pratique les résultats de recherches avant-gardistes en matière de pédagogie.



Crédit : Émélie Rivard-Boudreau/Radio-Canada

CE QUE NOUS OFFRONS

- Un environnement de travail stimulant
- Une équipe de travail transdisciplinaire
- La chance d'en apprendre sur la culture Anishnabe
- Une disponibilité de fonds pour les projets spéciaux en éducation et un accès à du matériel spécialisé
- Des postes éligibles au crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés travaillant en région éloignée
- Possibilité d'aide financière pour les frais de déménagement ou frais de location d'une chambre

CE QUE NOUS CHERCHONS

Nous cherchons des candidat(e)s qui ont une ouverture d'esprit, une capacité à travailler en équipe tout en étant autonome, ainsi qu'une grande capacité d'adaptation.

FONCTIONS PRINCIPALES :

- Organiser et réaliser les activités de vaccination, de prévention de la pédiculose du cuir chevelu, et de la prévention des ITSS.
- Collaborer avec les intervenants du milieu, dans les dossiers de la planification familiale, de la contraception hormonale et de la prévention du suicide.
- Collaborer avec la représentante santé-soins infirmiers membre de la communauté pour intervenir de façon culturellement sécuritaire

FORMATION ET EXPÉRIENCE :

Détenir un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois (3) certificats admissibles dont au moins deux (2) certificats reconnus en soins infirmiers. Bienvenue aux nouveaux diplômés !
Détenir un permis d'exercice de l'O.I.I.Q.



Crédit : wjarys/boyce

CONDITIONS DE TRAVAIL

Un salaire selon la convention collective de la FIQ
Contrat au moins jusqu'au 31 mars 2019. Possibilité de prolonger le contrat.

Horaire selon le calendrier scolaire

Date d'entrée en poste : le plus tôt possible

Intéressé(e) ? Envoie-nous ton CV, accompagné d'une lettre de présentation.

Courriel : rh@lacsimon.ca

Télécopieur : (819) 736-7311